

DÉLIBÉRATION N° 2014-10 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Élaboration du programme d'activité 2015

Vu la loi n° 2013-431 du 28 mai 2013 portant diverses dispositions en matière d'infrastructures et de services de transports, notamment le titre IX ;

Vu le décret n° 2013-1273 du 27 décembre 2013 relatif au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema) ;

Article 1

Le conseil d'administration fixe les objectifs de répartition de l'activité 2015 du Cerema sur la base de la subvention pour charges de service public, définis comme suit :

Activités réalisées à la demande de la direction générale des infrastructures, des transports et de la mer (DGITM)	54,5 %
Activités réalisées à la demande de la direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN)	15,7 %
Activités réalisées à la demande de la délégation à la sécurité et à la circulation routières (DSCR)	8,0 %
Activités réalisées à la demande de la direction générale de la prévention des risques (DGPR)	5,8 %
Activités réalisées à la demande du commissariat général au développement durable (CGDD)	2,7 %
Activités réalisées à la demande de la direction générale de l'énergie et du climat (DGECL)	1,2 %
Activités réalisées à la demande de la direction générale de l'aviation civile (DGAC)	0,4 %
Activités du « programme inter-DG »	2,1 %
Activités à caractère transversal réalisées à la demande du conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD), du secrétariat général (SG) et de la direction de la recherche et de l'innovation (DRI) du CGDD	2,4 %
Activités réalisées à la demande des Dreal et des Deal (enveloppe régionale indifférenciée déléguée par la DRI)	5,1 %
Projets transversaux de veille et d'innovation	2,1 %

Article 2

La présente délibération sera publiée au bulletin officiel du Cerema.

Délibéré en séance, à Bron, le 11 juillet 2014

Le président du conseil d'administration

Signé

Pierre Jarlier

Membres présents ayant voix délibérative :

Monsieur Pierre Jarlier, président

Mesdames et Messieurs Yoann Barbesol, Didier Baton, Cécile Blassenac, Christine Bouchet, Gérard Bouin, Olivier Dupré, Colas Durrleman, Carole Le Gall, Jean-Paul Lhuillier, Max Mondon, Loïc Pedelucq, Florian Razé, Manuelle Salathé, Virginie Schwarz, Laurent Tapadinhas.